

Décision fixant la composition de la commission de sélection pour le recrutement ouvert par voie contractuelle aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 351-1 du code général de la fonction publique, organisé par l'Université Paris Saclay, session 2026, dans les corps suivants :

- ATRF BAP A, emploi-type A5B44 – Soigneur-se
- TECH BAP J, emploi-type J4C42 – Technicien-ne en gestion administrative
- ATRF BAP J, emploi-type J5X41 - Adjoint-e en gestion administrative

Le président de l'Université Paris-Saclay,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 95-979 du 25 août 1995

Vu l'article 93 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours externes et internes pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces concours ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours externes et internes pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2e classe et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces concours ;

DÉCIDE

Article 1^{er} : La commission de sélection pour le recrutement ouvert par la voie contractuelle aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi, organisé par l'Université Paris Saclay, session 2026, dans les corps suivants :

- ATRF BAP A, emploi-type A5B44 – Soigneur-se
- TECH BAP J, emploi-type J4C42 – Technicien-ne en gestion administrative
- ATRF BAP J, emploi-type J5X41 – Adjoint-e en gestion administrative

est composée ainsi qu'il suit :

Monsieur Denis MERLET, Doyen de la Faculté des Sciences d'Orsay, Université Paris-Saclay, président de la commission

Madame Claire CRINON, Responsable du service social et d'action sociale du personnel, Université Paris-Saclay, membre de la commission ;

Madame Mélodie BILAN, Chargée de recrutement et mobilité, Université Paris-Saclay, membre de la commission ;

Madame Mélissa AUBERT, Chargée de recrutement et mobilité, Université Paris-Saclay, membre de la commission ;

Monsieur Stéphane DROUIN, Responsable du Service Logistique de la Faculté de Médecine, Université Paris-Saclay, membre de la commission ;

Article 2 : Le président de l'université Paris-Saclay est chargé de l'exécution du présent arrêté

Fait à Orsay, le 19 mai 2026

Pour le président et par délégation

Directrice des Ressources Humaines